



Politique municipale des aînés

Politique MADA de la municipalité de Sainte-Élisabeth

Développer une culture de l'inclusion, et ce chez tout un chacun, quels que soient son âge ou ses capacités. Les politiques, les services et les structures qui touchent l'environnement bâti et social sont conçus pour soutenir les aînés de 50 ans et plus, et pour les aider à vieillir en restant actifs. Un comité de pilotage, formé d'un employé municipal, l'élut responsable du dossier aîné ainsi que plusieurs citoyens aînés ont réalisé cet exercice, en se basant principalement sur le sondage distribué à la population au printemps 2022.

Dans le respect des principes de sécurité, santé et participation du vieillissement actif, la municipalité souhaite orienter son choix d'actions sur l'habitat, le transport, les espaces extérieurs et les bâtiments, le soutien communautaire et les services de santé, la participation et l'engagement social ainsi que la communication et l'information.

Objectifs de la politique :

- Mettre un frein à l'âgisme
- Adapter ses politiques, services et structures
- Agir de façon globale et intégrée
- Favoriser la participation des aînés
- S'appuyer sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté

Comité de pilotage de la démarche MADA

Louis Bérard, maire de Sainte-Élisabeth

Serge Perreault, conseiller municipal

Josée Leclair, conseillère municipale

Isabelle Chauvin, directrice aux loisirs, culture et communication

Marielle Rondeau, FADOQ

Marie-Claude Ayotte, citoyenne

André Laramée, citoyen

Portrait de la municipalité

Proportion des personnes âgées

300 personnes âgées de plus de 65 ans représentant 21,5 % de la population totale.

En 2021, la population dénombrée de Sainte-Élisabeth (Municipalité) se chiffrait à 1 390 personnes ce qui représente une variation de -4,7 % par rapport à 2016. En comparaison, la moyenne provinciale était de +4,1 % et la moyenne nationale de + 5,2 %.

En 2021, 215 enfants de 0 à 14 ans et 645 personnes âgées de plus de 65 ans ont été dénombrés à Sainte-Élisabeth, représentant respectivement 15,5 % et 21,6 % de la population totale. Si on ajoute les 60 ans et plus au dernier groupe d'âge, il représente 31,7% de la population. Si on ajoute les 50 ans et plus à ce même groupe de personnes âgées on se retrouve avec 46,4% de la population Municipalité. On constate que près de la moitié de la population totale est âgé de plus de 50 ans et est vieillissante.

Territoire

La superficie de Sainte-Élisabeth (Municipalité) est de 82,96 kilomètres carrés et la densité de la population est de 17,6 personnes au kilomètre carré. Elle est de 33,8 dans la MRC de d'Autray.

Suivi du plan

Un comité de suivi est mis en place afin de faire annuellement le bilan des actions posées. Ce dernier a pour mandat d'assurer la réalisation et l'évaluation des actions présentées dans la présente politique. Il est chargé d'identifier les améliorations à y apporter et à mettre en lumière ses réussites. Les membres du comité verront à la mise en œuvre des éléments du plan d'action 2023-2026 pour faire de la municipalité de Sainte-Élisabeth une véritable Municipalité Amie des Aînés. La population sera invitée lors de cette rencontre annuelle à l'automne de chaque année.

Plan d'action 2023-2026

VOLET 1 : ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

Constat : Les citoyens ne se sentent pas en sécurité dans les passages piétonniers et les voies cyclables.

Objectif : La population se sentira bien dans ses déplacements actifs, en toute saison et à toute heure ainsi que de répondre à l'accessibilité universelle des bâtiments municipaux.

ACTION

- a) Sécuriser par l'éclairage des lieux publics
- b) Aménagement de pistes cyclables
- c) Diminuer la vitesse sur la rue principale

VOLET 2 : HABITAT ET MILIEU DE VIE

Constat : L'offre de logement abordable n'est pas suffisante et l'information concernant les programmes d'aide financière pour adapter les logements et les maisons sont méconnus.

Objectif : Plus grande accessibilité à des logements abordables et améliorer la Informations concernant : l'aide financière et accès aux services et commerces.

ACTION

- a) Faciliter l'accès à l'information sur les résidences pour aînés.
- b) Faciliter l'accès à l'information d'aide financière pour adapter les logements et les maisons

VOLET 3 : TRANSPORT ET MOBILITÉ

Constat : Les voitures personnelles sont encore très utilisées malgré l'offre de transport collectif.

Objectif : Améliorer la diffusion d'information concernant les différents moyens de transport disponibles (local et régional).

ACTION

- a) Identifier et aménager des espaces piétonniers.
- b) Faciliter l'accès à l'information concernant les différents moyens de transport disponibles.
- c) Promouvoir l'activité physique chez les aînés.

VOLET 4 : PARTICIPATION SOCIALE

Constat : On remarque une difficulté à assurer la relève des bénévoles pour toutes les activités communautaires et municipales.

Objectifs : Assurer et maintenir la relève de bénévoles dans les activités pour les aînés.

ACTION

- a) Promouvoir l'entraide pour les personnes seules et vulnérables.
- b) Offrir des installations et locaux de qualité.
- c) Soutenir les bénévoles aînés.

VOLET 5 : LOISIRS

Constat : L'offre d'activités artistiques ainsi que pour la clientèle de 50 ans et plus ne répond pas aux besoins.:

Objectifs : Offrir une expérience d'activités qui sont à la disposition des personnes âgées de 50 ans et plus sur le territoire de la municipalité.

ACTION

- a) Bonifier l'offre d'activités culturelles.
- b) Bonifier l'offre d'activités sociales et récréatives intérieures.
- c) Améliorer l'offre d'activité pour encourager les saines habitudes de vie

VOLET 6 : RESPECT ET INCLUSION SOCIALE

Constat : Plusieurs personnes âgées vivent dans la solitude et dans l'isolement.

Objectif : Briser la solitude et l'isolement et faciliter la participation aux activités et aux événements.

ACTION

- a) Valoriser l'implication des aînés auprès des tous petits et des jeunes.
- b) Répondre aux préférences des aînés lors d'activités et événements.
- c) Augmenter les accès aux gratuités ou tarifs réduits pour les aînés.

VOLET 7 : COMMUNICATION ET INFORMATION

Constat : Les aînés manquent d'information concernant les produits et services qui les concernent.

Objectif : Diffuser l'information de façon précise et efficace.

ACTION

- a) Offrir des activités pour promouvoir les services offerts aux aînés.
- b) Améliorer l'autonomie des aînés face aux nouvelles technologies.

VOLET 8 : SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Constat : Manque de services professionnels de la santé à proximité.

Objectifs : Assurer l'accessibilité aux services de santé et aux services sociaux.

ACTION

- a) Améliorer l'offre de service, de santé à proximité.
- b) Améliorer l'information et la prévention des personnes âgées vivant seules.

VOLET 9 : SÉCURITÉ

Constat : Les services touchant la sécurité des aînés sont méconnus.

Objectifs : Améliorer le sentiment de sécurité pour les personnes âgées du territoire.

ACTION

- a) Informer la population sur les différents services en situation d'abus ou de maltraitance envers les aînés
- b) Identifier des personnes-ressources en cas d'urgence (Citoyen secours)
- c) Respecter et faire réfléchir sur la violence vers les aînés

Lien internet

<https://ste-elisabeth.qc.ca/politique-municipale-des-aines/>